



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE FOURREAU POUR RÉALISATION DE RACCORDEMENT D'ARMOIRE ÉLECTRIQUE DANS LE CADRE DU RÉSEAU DE CHALEUR

VU l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.1111-4, L.2122-1, R. 2122-9-1 et L. 2172-3 du Code de la Commande publique,

VU la délibération N° 101-2022 du Conseil Municipal de la Commune de Pont-Audemer en date du 14 décembre 2022 portant délégation au Maire concernant la passation des marchés publics,

CONSIDERANT la nécessité de faire appel à la société SPIE BATIGNOLLES LE FOLL TRAVAUX PUBLICS pour la réalisation de travaux de fourniture et de pose de fourreau dans le cadre de la réalisation de raccordement d'armoire électrique en parallèle du réseau de chaleur sur la commune de Pont-Audemer,

Le Maire,

DECIDE de signer le devis N° 3502 – LG émis le 08/12/2025, par la société SPIE BATIGNOLLES LE FOLL TRAVAUX PUBLICS sis 109 rue des Doves 27500 CORNEVILLE SUR RISLE pour la réalisation de raccordement d'armoire électrique en parallèle du réseau de chaleur sur la commune de Pont-Audemer.

Le règlement de cette dépense se fera par virement administratif pour un montant total de la mission est de 51060 € H.T.

Fait à Pont-Audemer, le 12 mars 2026

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

Richard DUCLOS

